



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale des Territoires
Service d'Appui aux Territoires Ruraux
Pôle missions territoriales**

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS DE L'INDRE**

Construction d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de CIRON

PC 036 053 21 S0005

Aux termes du rapport de présentation soumis pour avis à la commission en date du 21/07/2022 sous la présidence de Madame Héléne BURGAUD-TOCCHET, Directrice Adjointe à la Direction départementale des Territoires de l'Indre,

Considérant que :

- Le projet, d'une surface de 23 hectares, n'impacte que 5,5 hectares de terres utilisées actuellement en prairies ;
- Le potentiel agronomique du sol est relativement faible ;
- L'implantation entre dans le cadre de la dérogation n° 2 de la charte départementale pour le développement de projets photovoltaïques au sol ;

Au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers :

La commission rend un avis FAVORABLE au projet

à 13 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS avec l'observation suivante :

Le maître d'ouvrage entretiendra les abords du parc photovoltaïque afin d'éviter la présence et le passage de sangliers

**La Directrice Départementale
des Territoires Adjointe**

Héléne BURGAUD-TOCCHET